



## Formations à mettre en place dans le cadre du PAEC TPASCM Propositions 05/09/2023

Dans le cadre du PAEC Luberon-Lure porté par le Parc naturel régional du Luberon-Réserve de biosphère Luberon-Lure sur son territoire à l'échelle des 2 départements (84 et 04), Voici ci-dessous les enjeux associés aux MAEC retenues pour la période 2023-2027 :

- **La conservation des écosystèmes et le maintien de la biodiversité** liée aux milieux ouverts de type pelouses sèches et garrigues
- **La conservation des écosystèmes et le maintien de la biodiversité** liée aux milieux ouverts et semi-ouverts de type prairies
- **La Défense des forêts contre les incendies.**

Les mesures retenues sont :

- PRA 1 - MAEC SHP localisée (1 éleveur engagé)
- PRA 2 - MAEC SHP systèmes (1 éleveur engagé)
- PRA 3 - MAEC Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales (16 éleveurs sur le 04 et 10 éleveurs sur le 84)
- OUV 1 - Maintien de l'ouverture des milieux (5 éleveurs sur le 04 et 13 éleveurs sur le 84)
- OUV 2 - Maintien de l'ouverture – Amélioration de la gestion par le pâturage (1 éleveur engagé sur le 04 et 2 éleveurs sur le 84)

Une formation commune sera proposée pour les bénéficiaires des MAEC PRA3, OUV1 et OUV2 du PAEC Luberon-Lure déclinée en deux sessions pour chacun des départements étant donné le nombre d'éleveurs concernés.

Les formations organisées par les PAEC voisins peuvent également répondre aux enjeux du PAEC Luberon-Lure, les éleveurs pourront s'y inscrire s'ils n'arrivent pas à participer à celles organisées par le PAEC Luberon-Lure.

PRA1 et PRA2 ayant été contractualisées par un seul éleveur chacune, il a donc été convenu qu'ils pourront participer aux formations organisées par le CERPAM et rejoindre s'il le souhaite la session de terrain de la formation commune pour les mesures PRA3, OUV1 et OUV2.

Les deux formations se déroulent sur une journée complète (soit 7h). Elles sont composées d'une matinée en salle avec des apports théoriques et des temps d'échanges puis d'une après-midi de mise en situation avec une sortie sur le terrain. Le lieu de la session en salle sera précisé en fonction du lieu de terrain pour limiter le temps de déplacement sachant que la visite de terrain se fera sur un parcours engagé de longue date en MAEC où les pratiques déjà confirmées pourront être partagées.



Pour les mesures appliquées aux prairies, une cession spécifique de terrain sera proposée en complément aux 5 éleveurs concernés étant donné la particularité de ce milieu et des pratiques. De même pour les crêtes du Grand Luberon dans le cadre de l'accompagnement lié au programme Alpages sentinelles.

La formation se déroulera au printemps fin avril ou début mai pour observer les pelouses de basse altitude et fin mai pour le Grand Luberon car la floraison est plus tardive.

Les objectifs pédagogiques de la formation commune sont les suivants :

- Maitriser l'outil MAEC ;
- Comprendre l'enjeu DFCI et le rôle du pastoralisme ;
- Comprendre les enjeux forestiers et biodiversité ;
- Se projeter dans la mise en pratique des notions abordées, à travers un cas concret.

Thème	Contenu	Intervenant	Durée	Lieu
<b>INTRODUCTION</b>  <i>20 min</i>	Présentation des participants, du programme, des intervenants...	PNRL	20 min	SALLE
<b>RAPPELS</b>  <i>50 min</i>	<p><b>Rappels généraux sur le PAEC</b> Rappel sur le PAEC, qui fait quoi, piliers PAC...</p> <p><b>Rappels sur les mesures</b> Rappel sur le cahier des charges des mesures PRA 3 et OUV1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contexte et objectifs des MAEC</li> <li>- engagements de résultat et note de prélèvement</li> <li>- tenue du calendrier de pâturage</li> <li>- informations obligatoires à noter</li> <li>- points susceptibles d'être contrôlés...</li> </ul>	PNRL  CERPAM	10 min  40 min	SALLE
<b>DFCI</b>  <i>1h20</i>	<p><b>DFCI et pastoralisme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappel rapide de la politique DFCI et de ses grands principes</li> <li>- Quels sont les gestionnaires impliqués et rôles de chacun ? (gestionnaires, SDIS, FORSAP, APFM, maitres d'ouvrage...)</li> <li>- Le rôle du pastoralisme dans la DFCI (zones stratégiques et zones de renfort notamment) Communication et articulation entre pastoralisme et travaux DFCI</li> </ul> <p><b>Le pâturage dans un but de DFCI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Discussion sur les modalités de gestion adaptées selon les contextes et les enjeux à partir des retours d'expérience des éleveurs (et éventuellement des ouvrages "coupures de combustibles pâturées", "pâture la broussaille"...)</li> <li>- Les ligneux difficiles à contrôler : chêne kermès, chênes verts, cystes, buis, genêts, accrus de résineux, pruneliers...</li> </ul> <p><u>Notions abordées</u> : report sur pied, complémentarité entre les différentes ressources disponibles au pâturage, différence entre</p>	CERPAM  CERPAM	40 min  40 min	SALLE

